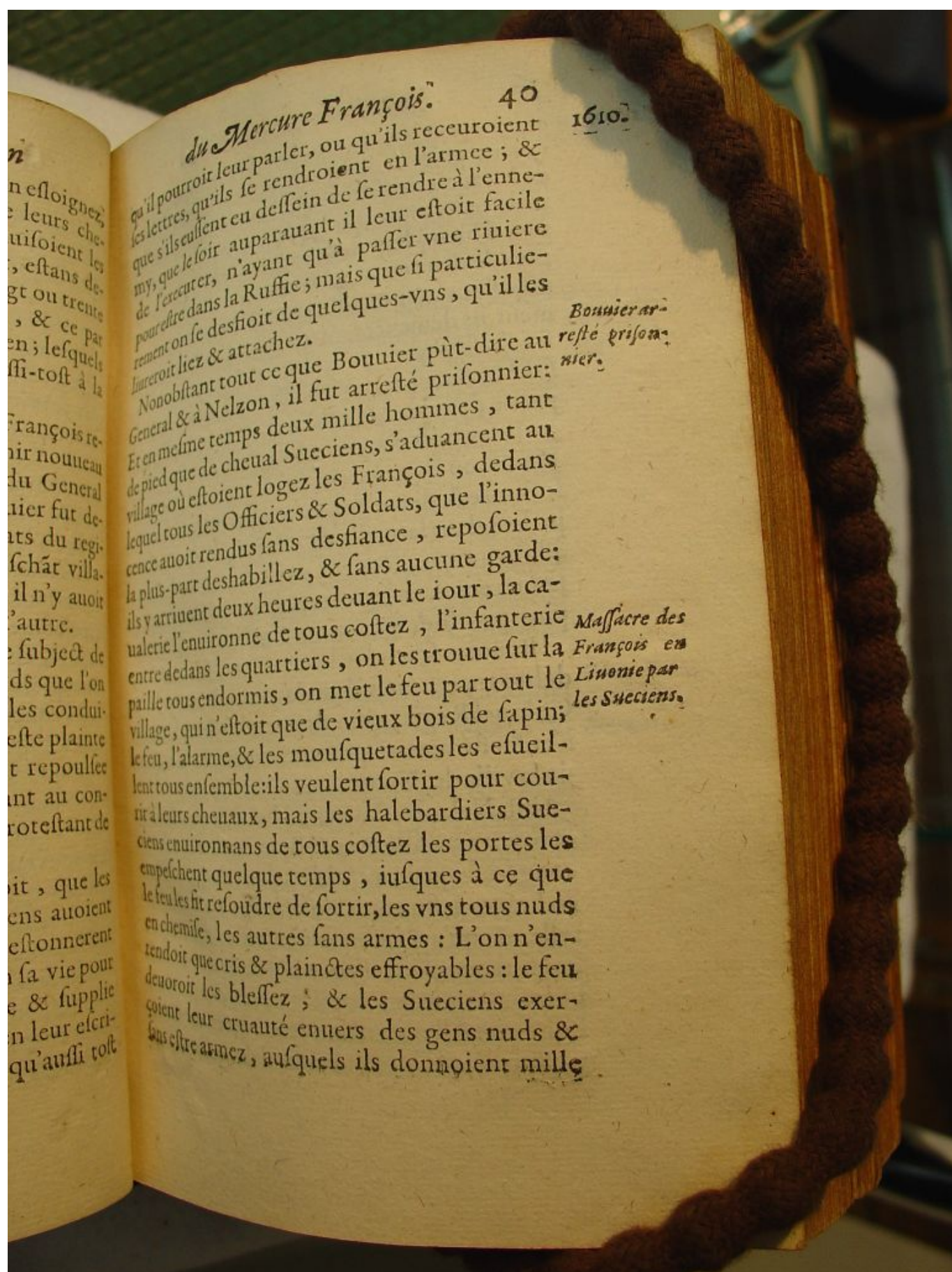
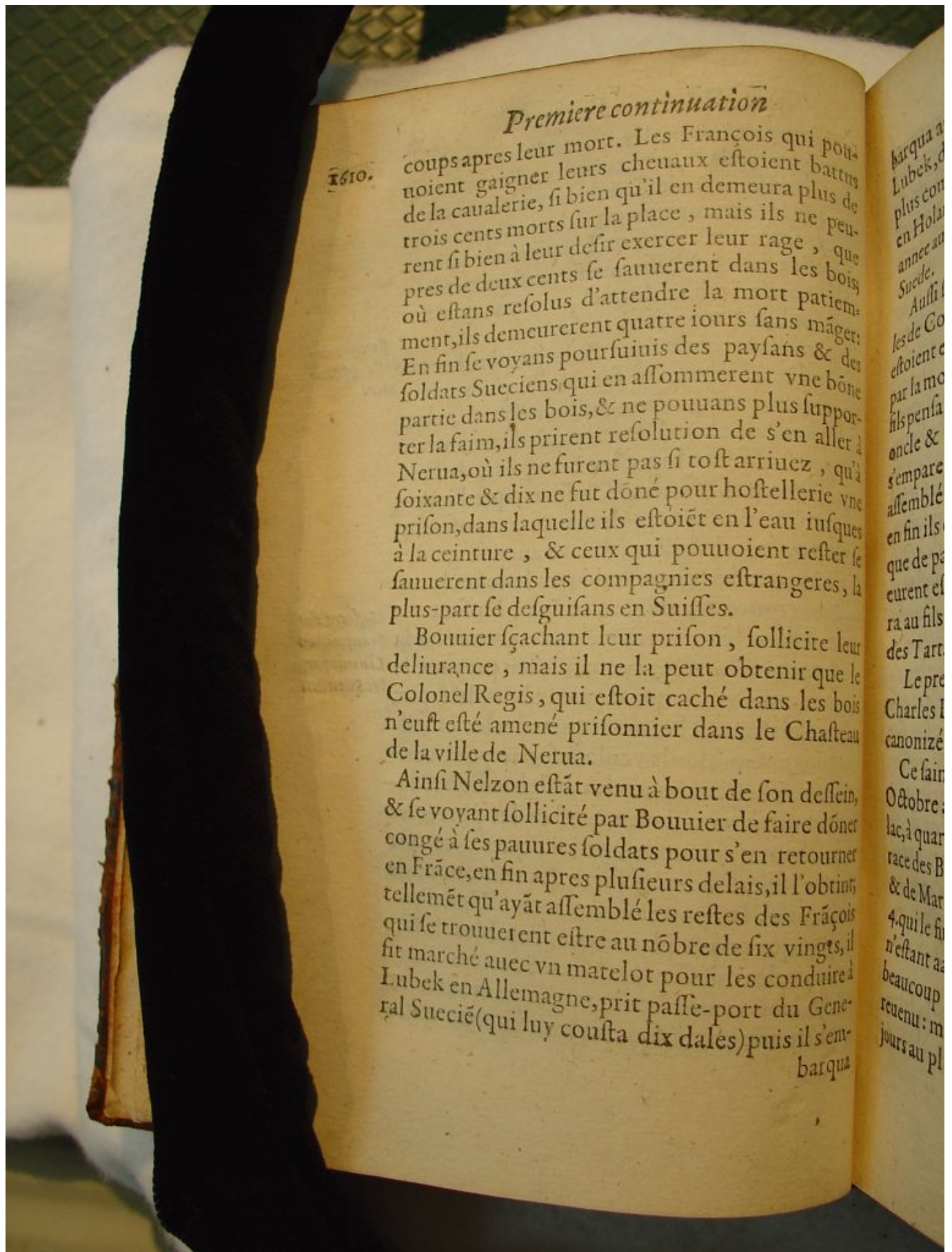


1610_040r.jpg



1610_040v.jpg



1610.

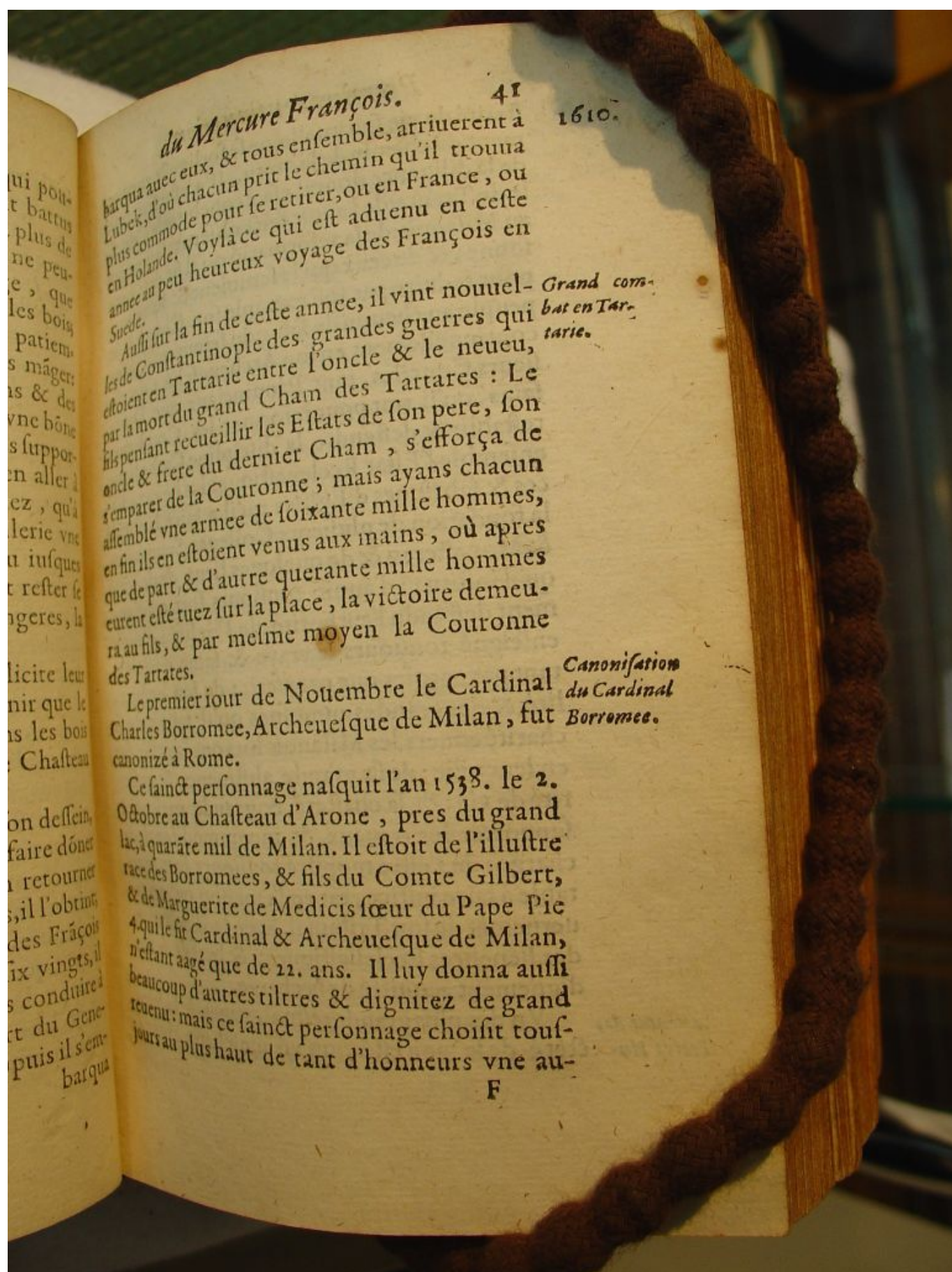
Premiere continuation

coups apres leur mort. Les François qui pou-
 noient gagner leurs cheuaux estoient battus
 de la caualerie, si bien qu'il en demeura plus de
 trois cents morts sur la place, mais ils ne peu-
 rent si bien à leur desir exercer leur rage, que
 pres de deux cents se sauuerent dans les bois,
 où estans resolus d'attendre la mort patiem-
 ment, ils demurerent quatre iours sans mager.
 En fin se voyans poursuiuis des paysans & des
 soldats Sueciens, qui en assommerent vne bone
 partie dans les bois, & ne pouuans plus suppor-
 ter la faim, ils prirent resolution de s'en aller à
 Nerua, où ils ne furent pas si tost arriuez, qu'à
 soixante & dix ne fut doné pour hostellerie vne
 prison, dans laquelle ils estoient en l'eau iusques
 à la ceinture, & ceux qui pouuoient rester se
 sauuerent dans les compagnies estrangeres, la
 plus-part se desguisans en Suisses.

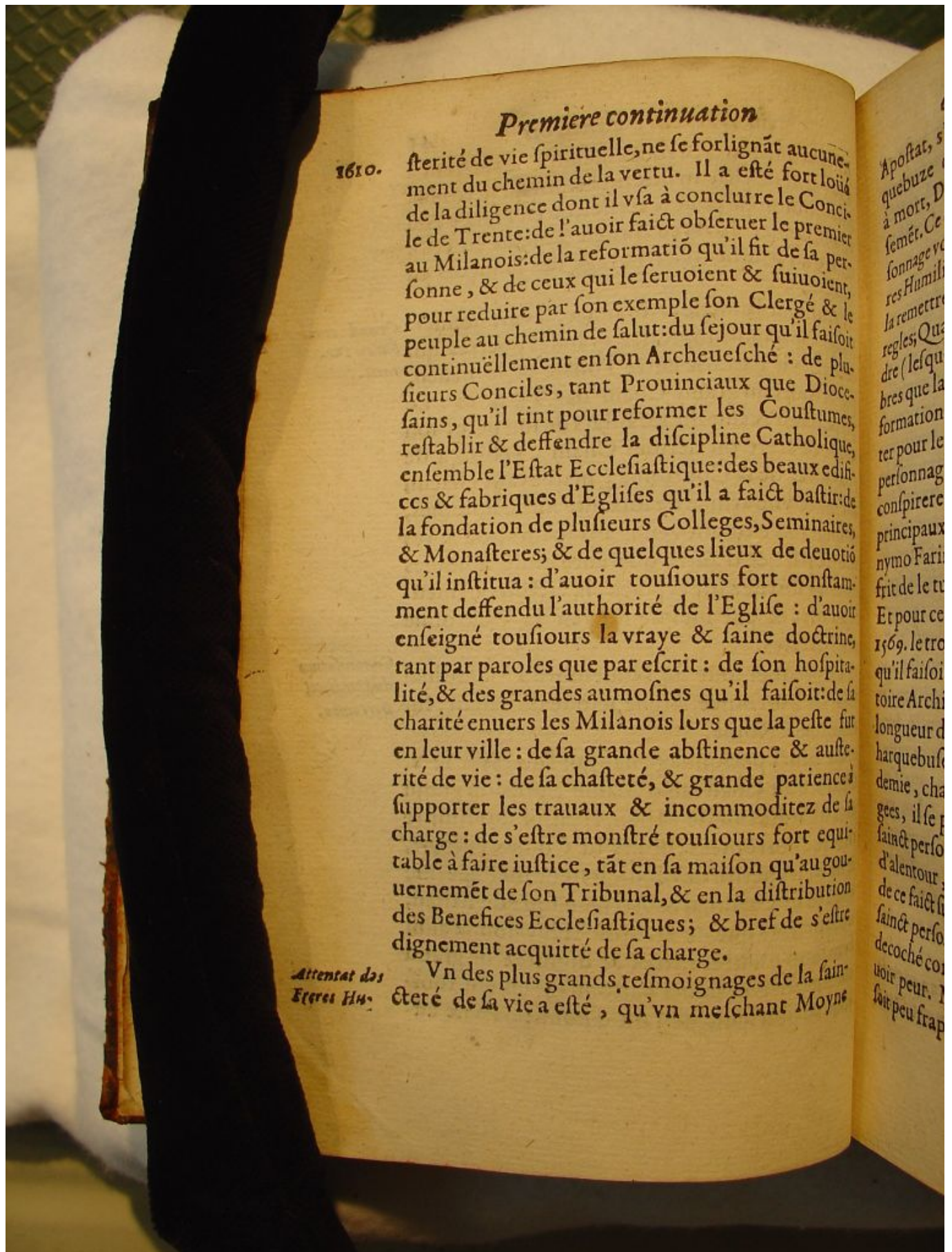
Bouvier scachant leur prison, sollicita leur
 deliurance, mais il ne la peut obtenir que le
 Colonel Regis, qui estoit caché dans les bois
 n'eust esté amené prisonnier dans le Chasteau
 de la ville de Nerua.

Ainsi Nelzon estât venu à bout de son dessein,
 & se voyant sollicité par Bouvier de faire doner
 congé à ses pauvres soldats pour s'en retourner
 en Frâce, en fin apres plusieurs delais, il l'obtint
 tellemēt qu'ayāt assemblé les restes des François
 qui se trouuerent estre au nôbre de six vingts, il
 fit marché avec vn matelot pour les conduire à
 Lubek en Allemagne, prit passe-port du Gene-
 ral Suecié (qui luy cousta dix dales) puis il s'em-
 barqua

1610_041r.jpg



1610_041v.jpg



Premiere continuation

1610. sterité de vie spirituelle, ne se forlignât aucune-
ment du chemin de la vertu. Il a esté fort loüé
de la diligence dont il vſa à conclurre le Conci-
le de Trente: de l'auoir faiſt obſeruer le premier
au Milanois: de la reformatiō qu'il fit de ſa per-
ſonne, & de ceux qui le ſeruoient & ſuiuoi-
ent, pour reduire par ſon exemple ſon Clergé & le
peuple au chemin de ſalut: du ſejour qu'il faiſoit
continuëlement en ſon Archeueſché: de plu-
ſieurs Conciles, tant Prouinciaux que Dioce-
ſains, qu'il tint pour reformer les Couſtumes,
reſtablir & deffendre la diſcipline Catholique,
enſemble l'Eſtat Eccleſiaſtique: des beaux edifi-
ces & fabriques d'Eglises qu'il a faiſt baſtir: de
la fondation de pluſieurs Colleges, Seminaires,
& Monafteres; & de quelques lieux de deuotiō
qu'il institua: d'auoir touſiours fort conſtam-
ment deffendu l'autorité de l'Eglise: d'auoir
enſigné touſiours la vraye & ſaine doctrine,
tant par paroles que par eſcrit: de ſon hōſpita-
lité, & des grandes aumosnes qu'il faiſoit: de ſa
charité enuers les Milanois lors que la peſte fut
en leur ville: de ſa grande abſtinance & aulte-
rité de vie: de ſa chaſteté, & grande patience à
ſupporter les trauaux & incommoditez de ſa
charge: de s'eſtre monſtré touſiours fort equi-
table à faire iuſtice, tāt en ſa maiſon qu'au gou-
uernemēt de ſon Tribunal, & en la diſtribution
des Benefices Eccleſiaſtiques; & bref de s'eſtre
dignement acquitté de ſa charge.

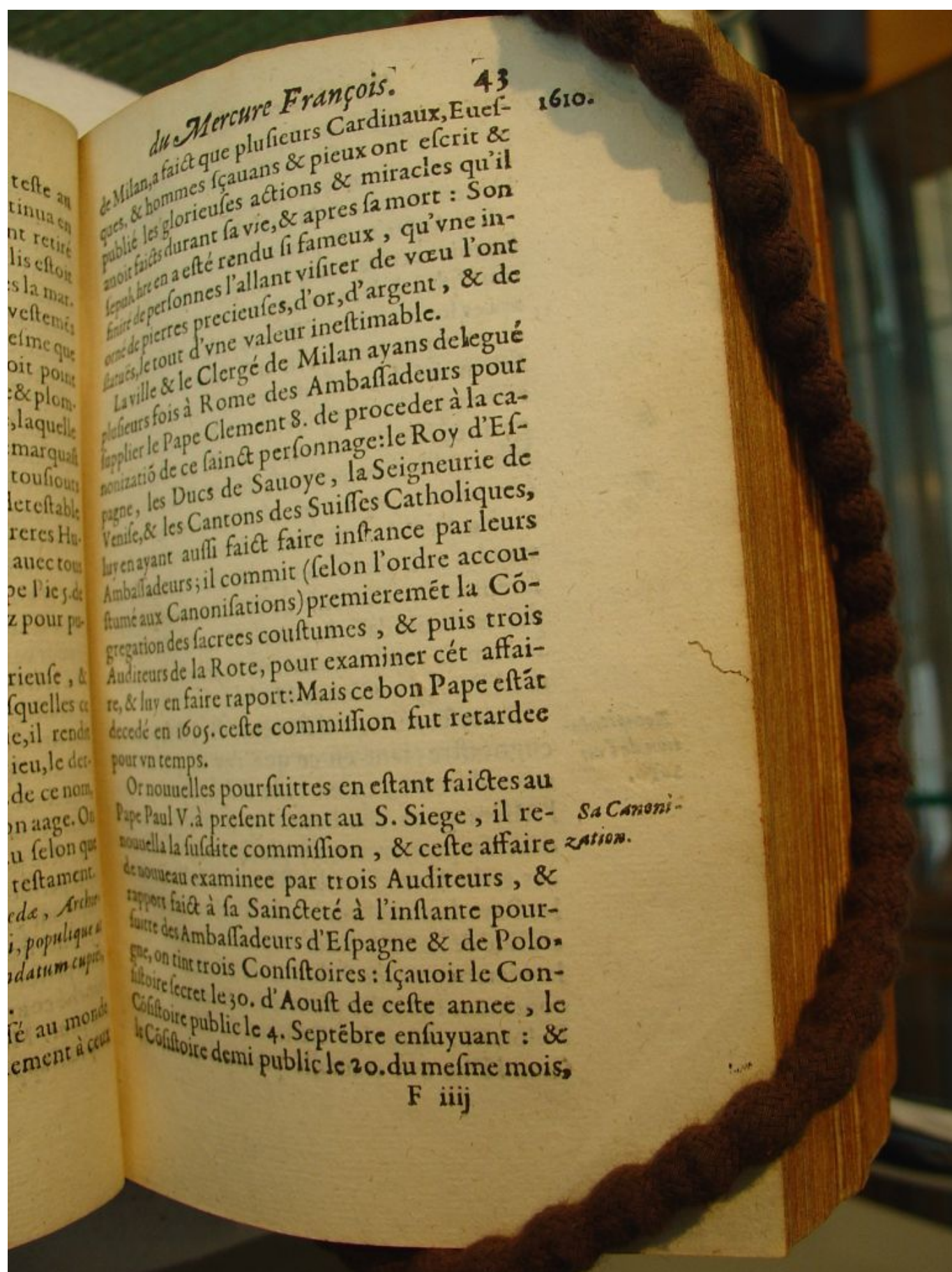
*Attentat des
Egrees Hſ.*

Vn des plus grands teſmoignages de la ſain-
cteté de ſa vie a esté, qu'un meſchant Moyné

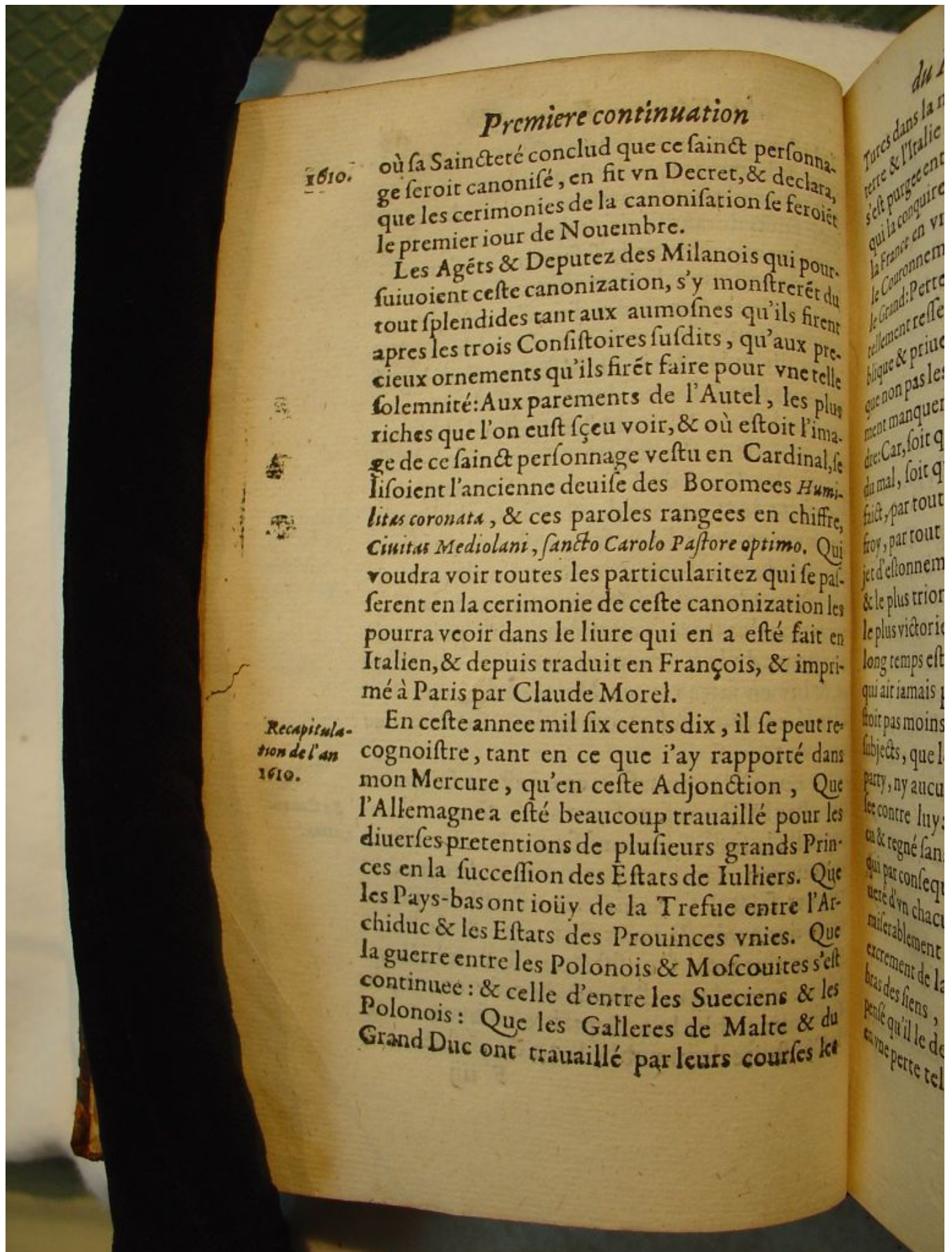
1610_042r.jpg



1610_043r.jpg



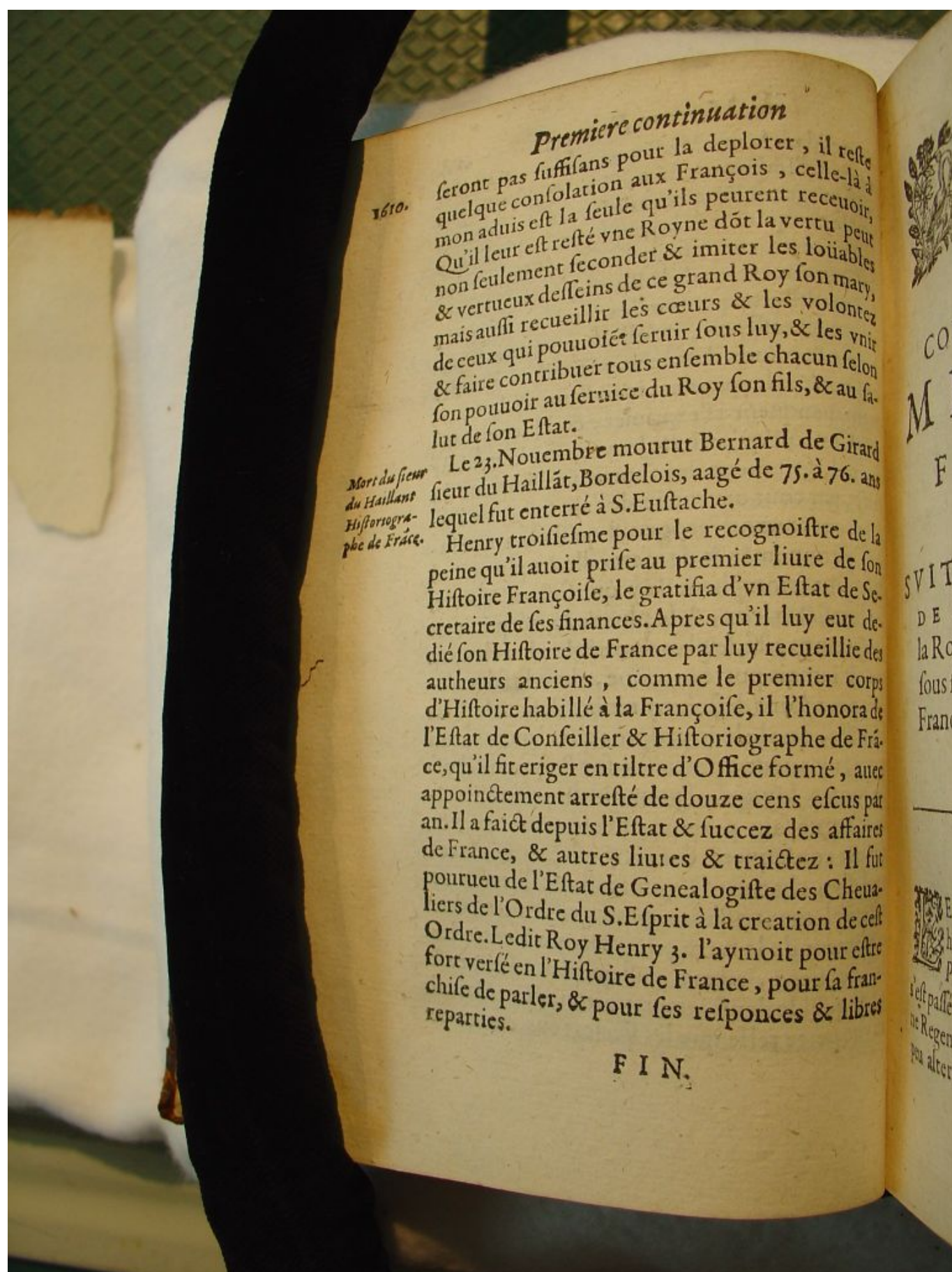
1610_043v.jpg



1610_044r.jpg



1610_044v.jpg



1610. *Premiere continuation*
 seront pas suffisans pour la deplorer, il reste
 quelque consolation aux François, celle-là à
 mon aduis est la seule qu'ils peuvent recevoir,
 Qu'il leur est resté vne Royne dõt la vertu peut
 non seulement seconder & imiter les loüables
 & vertueux desseins de ce grand Roy son mary,
 mais aussi recueillir les cœurs & les volontez
 de ceux qui pouuoient seruir sous luy, & les vñir
 & faire contribuer tous ensemble chacun selon
 son pouuoir au service du Roy son fils, & au sa-
 lut de son Estat.

*Mort du sieur
 du Haillat
 Historiogra-
 phe de France.* Le 23. Nouembre mourut Bernard de Girard
 sieur du Haillat, Bordelois, aagé de 75. à 76. ans
 lequel fut enterré à S. Eustache.

Henry troisieme pour le recognoistre de la
 peine qu'il auoit prise au premier liure de son
 Histoire Françoisé, le gratifia d'un Estat de Se-
 cretaire de ses finances. Apres qu'il luy eut de-
 dié son Histoire de France par luy recueillie des
 auteurs anciens, comme le premier corps
 d'Histoire habillé à la Françoisé, il l'honora de
 l'Estat de Conseiller & Historiographe de Frá-
 ce, qu'il fit eriger en tiltre d'Office formé, avec
 appoinctement arresté de douze cens escus par
 an. Il a faict depuis l'Estat & succez des affaires
 de France, & autres liures & traictez: Il fut
 pourueu de l'Estat de Genealogiste des Cheua-
 liers de l'Ordre du S. Esprit à la creation de cest
 Ordre. Ledit Roy Henry 3. l'aymoit pour estre
 fort versé en l'Histoire de France, pour sa fran-
 chise de parler, & pour ses responce & libres
 reparties.

F I N.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan